



Rapport de vote et d'engagement 2025

Rapport sur l'exercice 2024

Date : septembre 2025

SOMMAIRE

1. Bilan de l'exercice des droits de vote pour l'année 2024	3
a. Rapport de vote périmètre ex-Federal Finance Gestion	3
b. Rapport de vote périmètre ex-Schelcher Prince Gestion	7
2. Engagement : Bilan des actions menées sur l'année 2024	11
a. Engagement bilatéral : Porter la voix d'Arkéa AM auprès des entreprises	11
b. Engagement collaboratif : Travailler aux côtés de nos pairs	13

1. Bilan de l'exercice des droits de vote pour l'année 2024

364 : c'est le nombre d'assemblées générales auxquelles Arkéa Asset Management a exercé ses droits de vote en 2024, dont 243 pour le périmètre ex-Federal Finance Gestion et 121 pour le périmètre ex-Schelcher Prince Gestion.

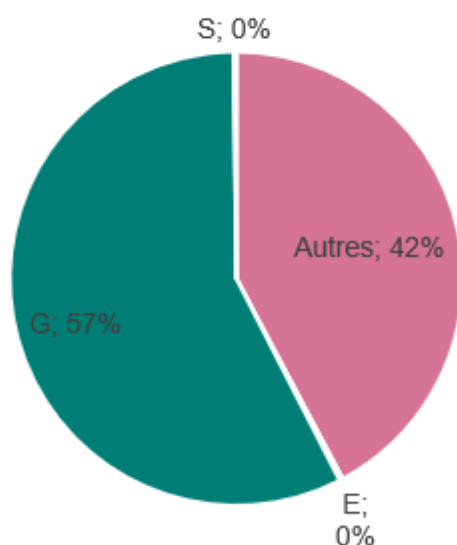
a. Rapport de vote périmètre ex-Federal Finance Gestion

La majorité des résolutions sur lesquelles nous nous sommes prononcées (57 %) a porté sur des thématiques de qualité de la gouvernance (qui regroupe les nominations et les rémunérations, pour 2651 résolutions sur 4623 au total), pour un taux d'approbation de 85 %.

11 résolutions ont porté sur l'environnement, plus précisément sur les politiques climatiques, avec un taux d'approbation de 73 % et seules 9 résolutions ont porté sur le pilier social, pour un taux d'approbation de 67 %

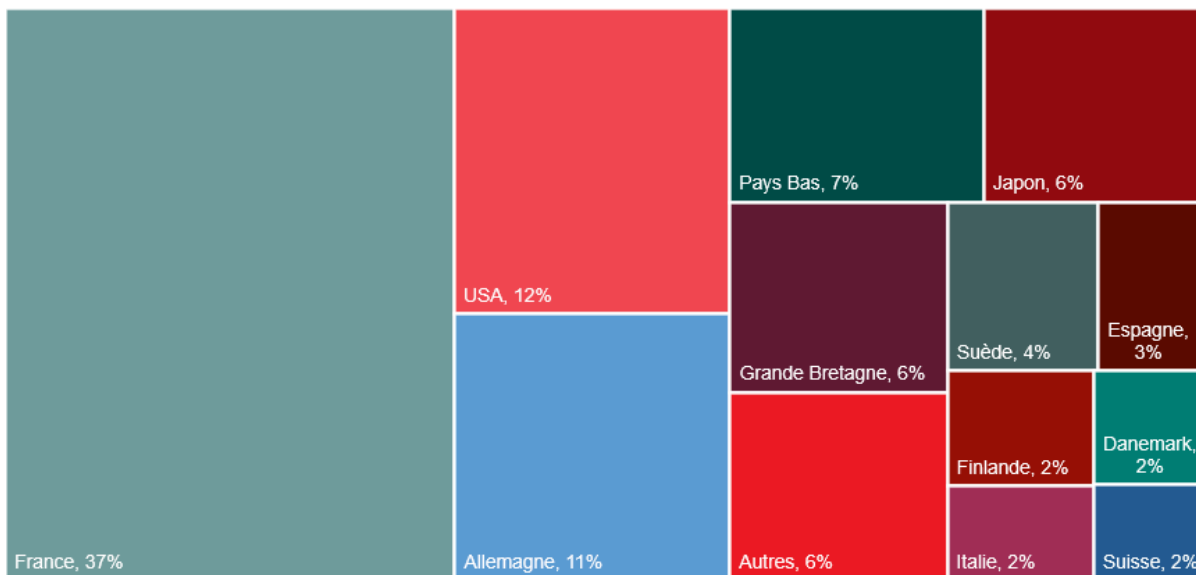
La dernière partie des résolutions, regroupée dans "Autres" porte sur tout le reste, soit par exemple les opérations financières, les autres formalités, les commissaires aux comptes. Cette partie a compté pour 1952 résolutions (soit 42 %), avec un taux d'approbation de 71 %.

Votes par piliers



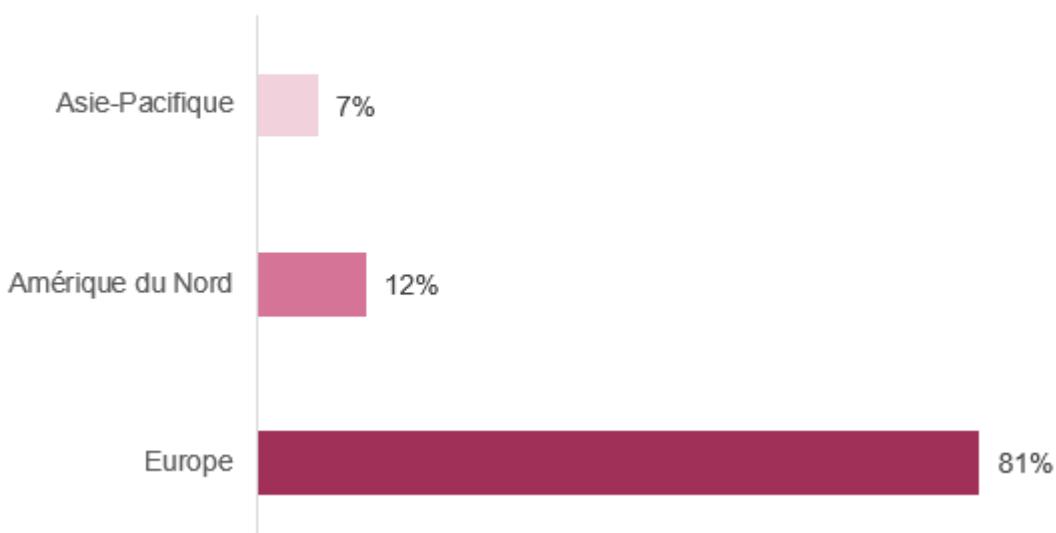
Répartition géographique des votes

Sur le plan géographique, la France a représenté 37% des assemblées générales, devant les Etats-Unis (12%) et l'Allemagne (11%).



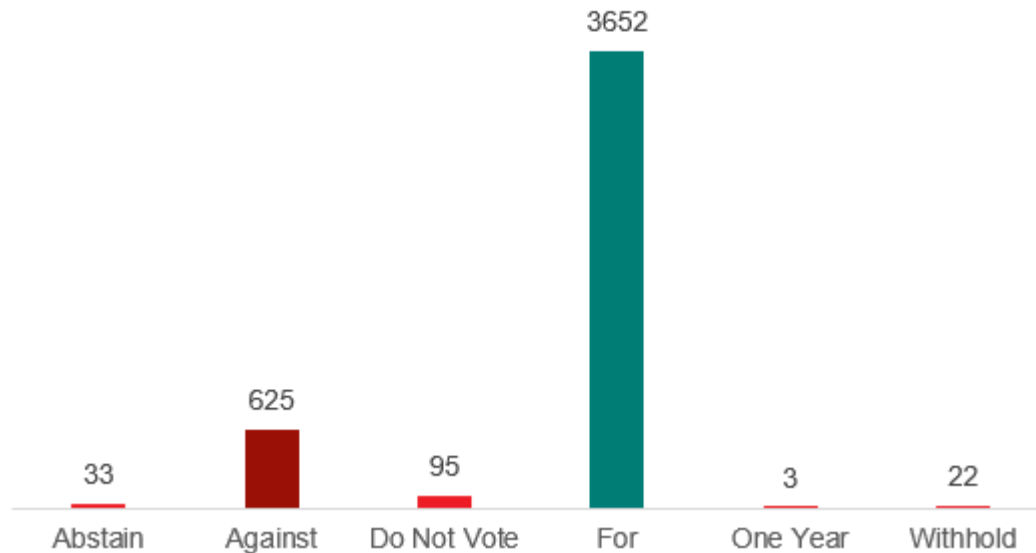
Autres : Australie, Autriche Belgique, Irlande, Luxembourg, Norvège et Singapour

Répartition des votes par zone géographique



Répartition des résolutions par type de votes

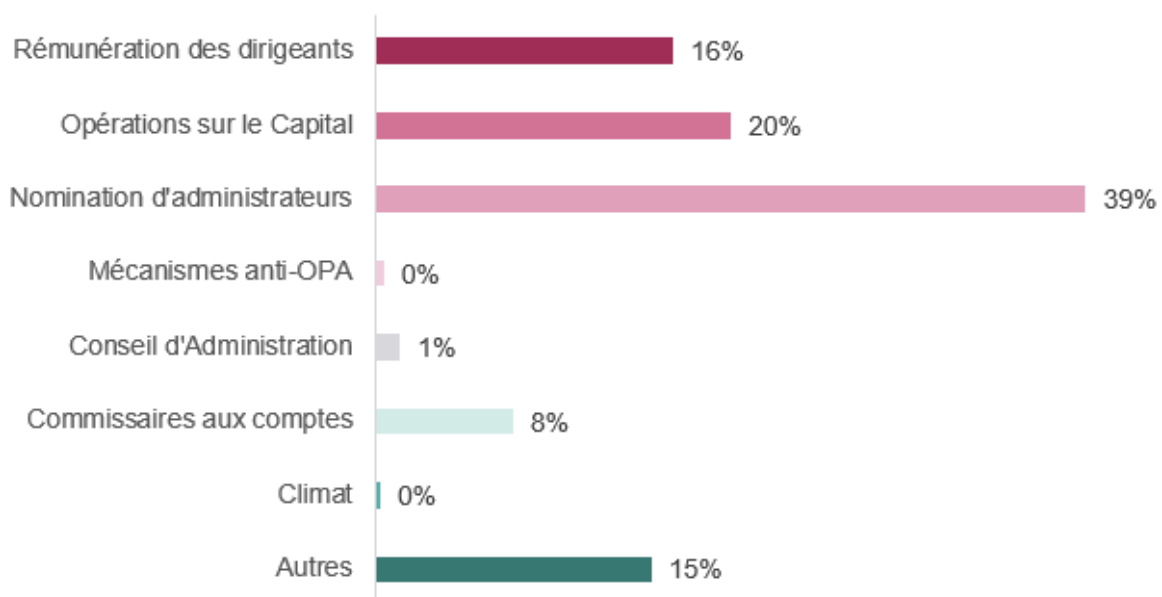
Statistiques de votes



Analyse des votes par catégories

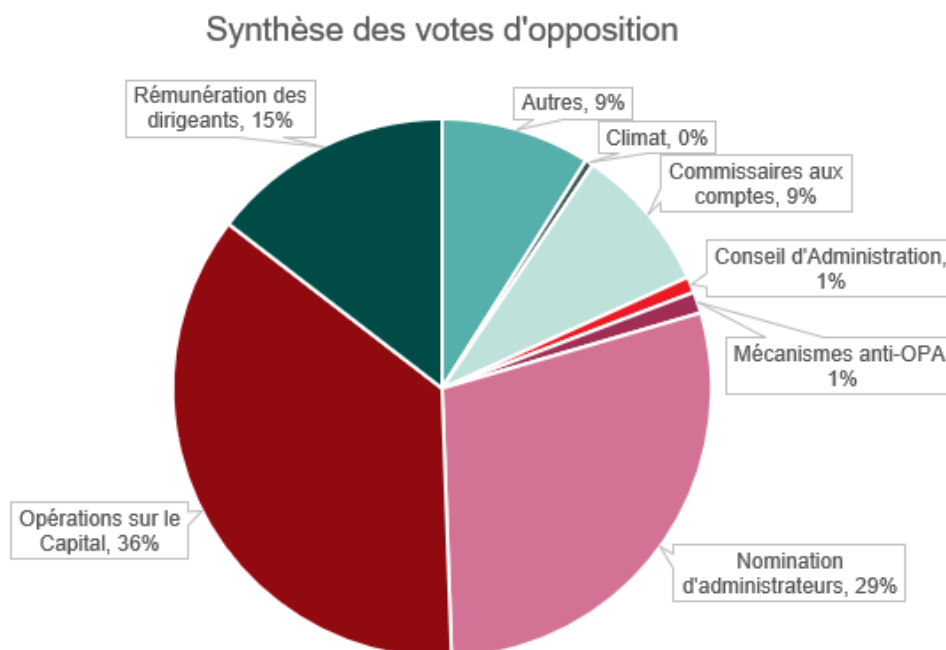
Les résolutions proposées aux votes regroupent majoritairement des sujets de gouvernance : nominations d'administrateurs (39%) et la rémunération des dirigeants (16%). Les opérations sur le capital occupent la deuxième place (20%). Les opérations sur le capital occupent la deuxième place (20%).

Votes par catégories



Analyse des votes d'opposition

79 % : c'est le taux d'approbation des résolutions présentées. Sur les 4623 résolutions qui ont été soumises à l'approbation de Federal Finance Gestion, 3652 ont été approuvées. 63 % des assemblées générales ont fait l'objet d'au moins un vote négatif ou d'une abstention.



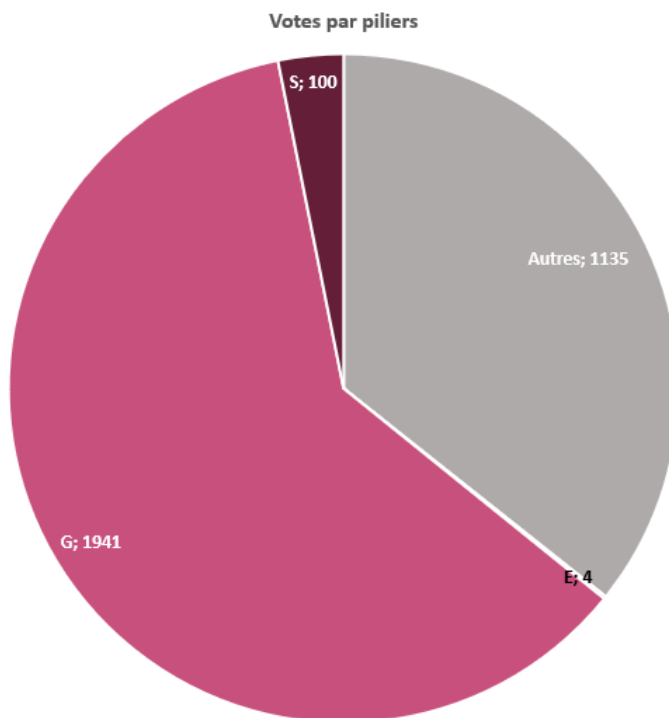
Trois grandes catégories de résolutions expliquent plus de 80 % des votes négatifs :

- **Opérations financières** : cas des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription (risque de dilution)
- **Rémunération des dirigeants** notamment pour insuffisance de transparence et manque d'alignement avec les intérêts des actionnaires
- **Nominations d'administrateurs** : questions d'indépendance, de compétence et de diversité, non disponibilité (cumul de mandats trop important)

b. Rapport de vote périmètre ex-Schelcher Prince Gestion

La majorité des résolutions sur lesquelles nous nous sommes prononcées (1941) a porté sur des thématiques de qualité de la gouvernance (qui regroupe les nominations et les rémunérations) pour un taux d'approbation de 84%. Sur la thématique sociale/sociétale, nous nous sommes prononcés sur 100 résolutions, pour un taux d'approbation de 91%.

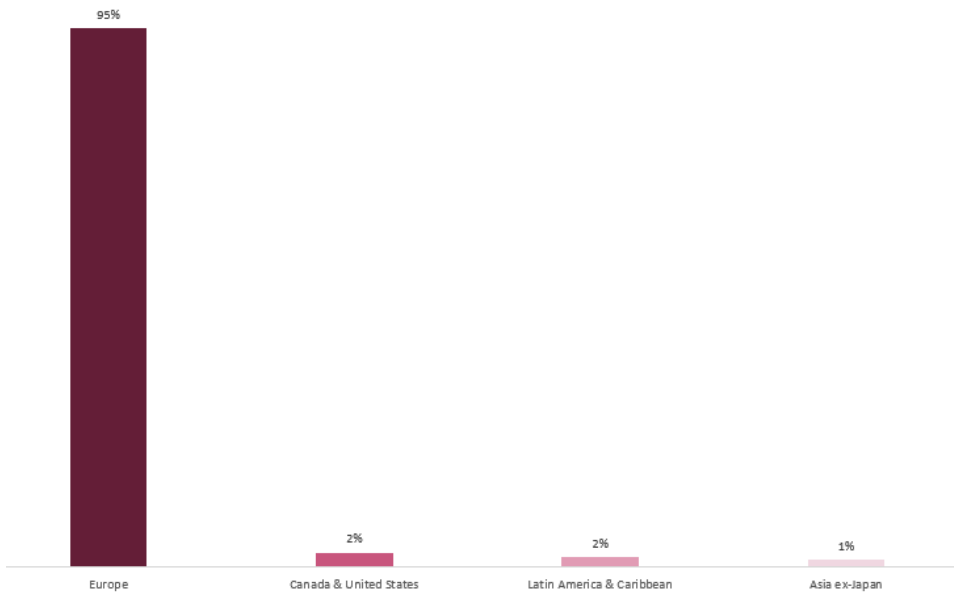
Seules 4 résolutions ont porté sur l'environnement, plus précisément sur les politiques climatiques, avec un taux d'approbation de 75%. La dernière partie des résolutions, regroupée dans "Autres" porte sur tout le reste, soit par exemple les opérations financières, les autres formalités, les commissaires aux comptes. Cette partie a compté pour 1135 résolutions (soit 36%), avec un taux d'approbation de 93%.



Répartition géographique des votes

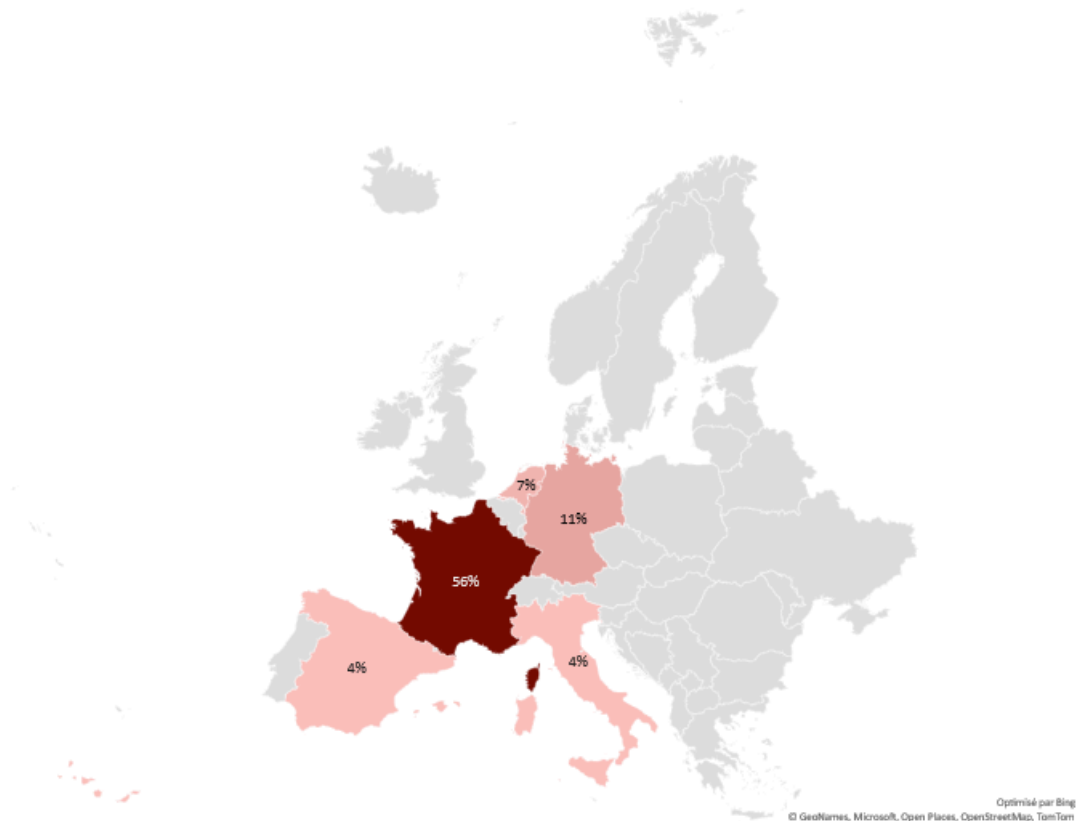
Sur le plan géographique, l'Europe concentre la majeure partie des votes, avec 95% des assemblées générales.

Votes par zone géographique



Plus précisément, en Europe, la France a représenté 56 % des assemblées générales, devant l'Allemagne (11 %) et les Pays-Bas (7%).

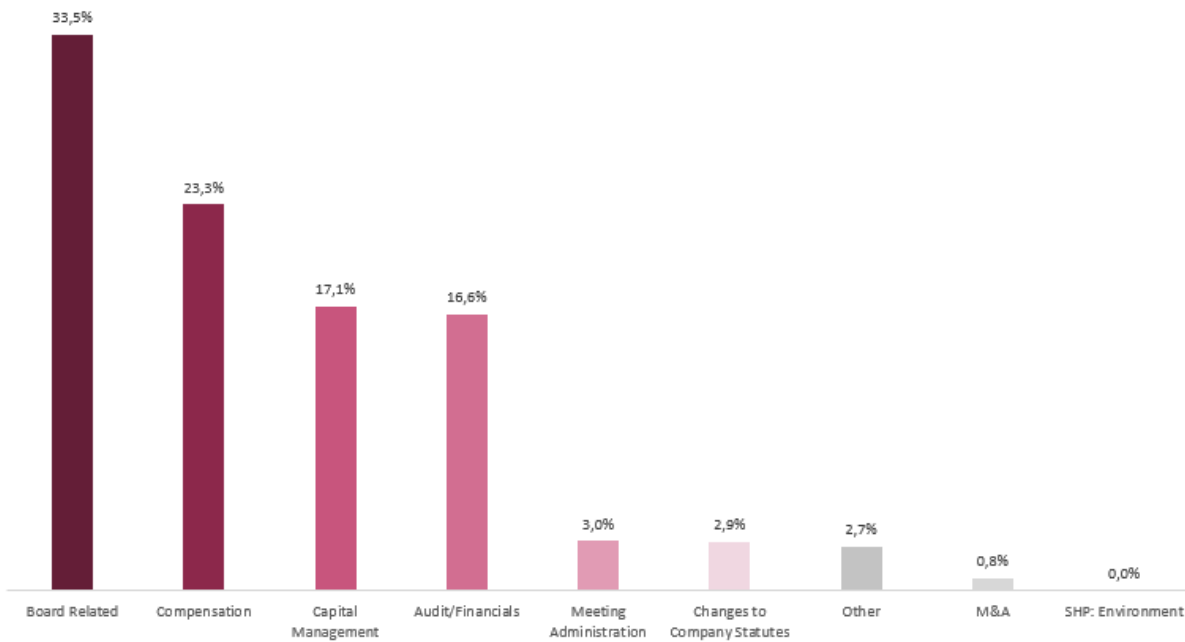
Répartition géographique des votes



Répartition des résolutions par type de votes

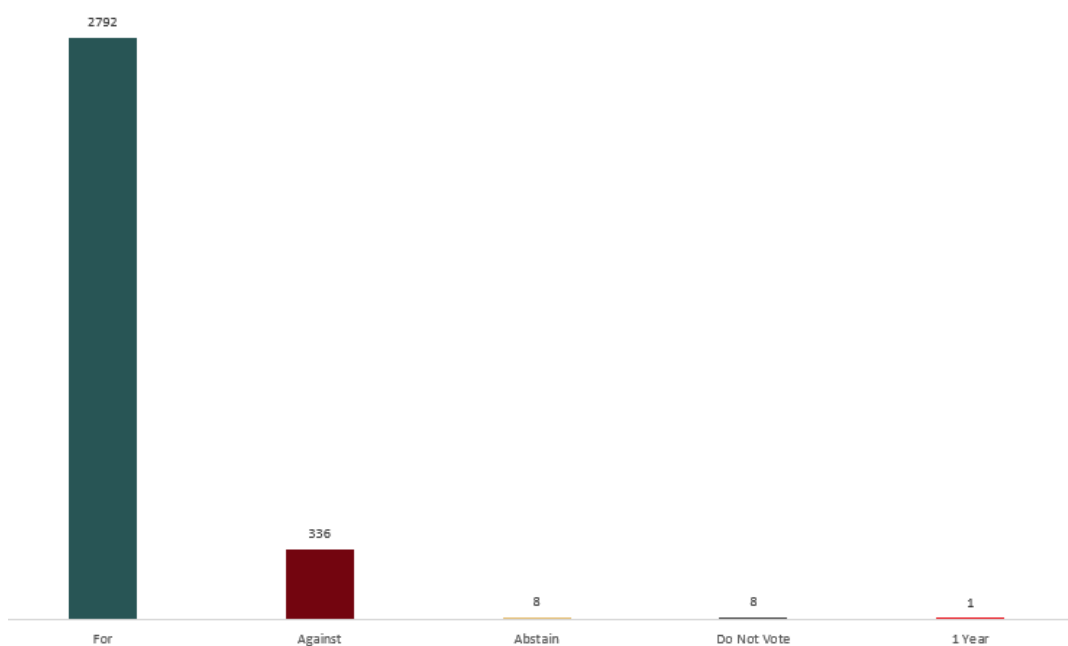
Le détail des catégories des votes se décompose de la façon suivante :

Votes par catégories



88 % : c'est le taux d'approbation des résolutions présentées. Sur les 3180 résolutions qui ont été soumises à l'approbation de Schelcher Prince Gestion 2792 ont été approuvées.

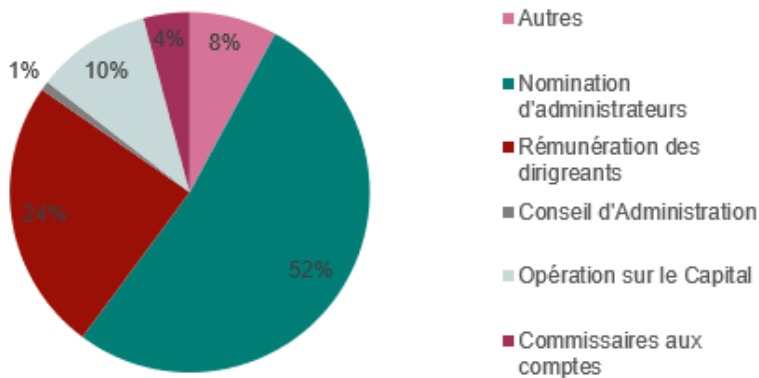
Statistiques de votes



Analyse des votes d'opposition

61 % des assemblées générales ont fait l'objet d'au moins un vote négatif ou d'une abstention.

Synthèse des votes d'opposition



Trois grandes catégories de résolutions expliquent plus de 80 % des votes négatifs :

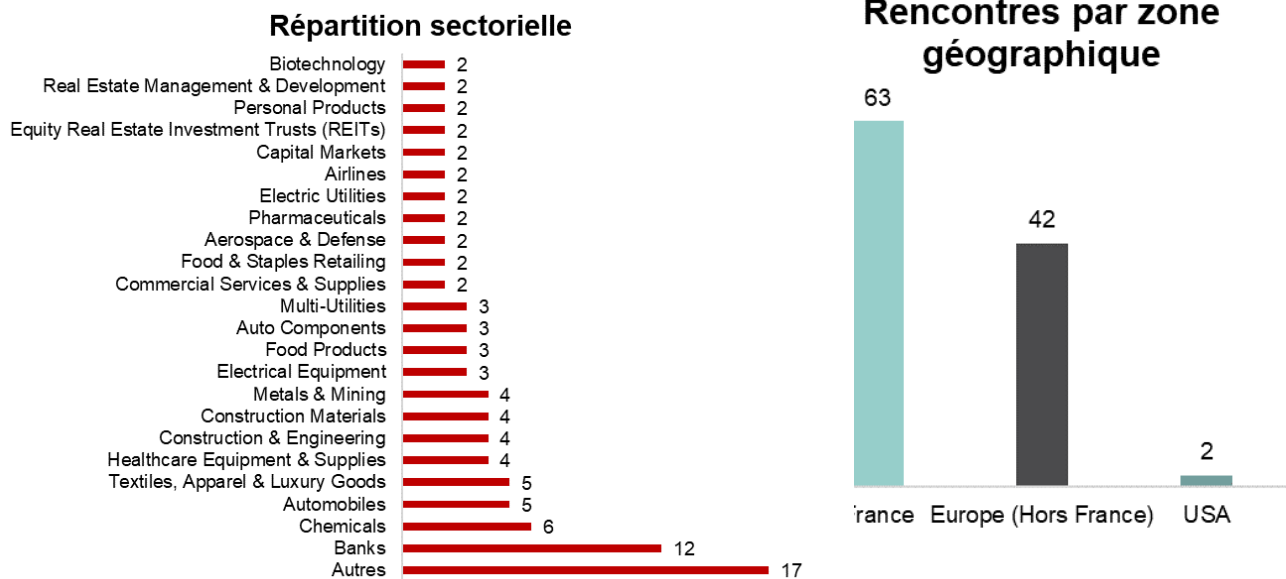
- **Nominations d'administrateurs** : questions d'indépendance, de compétence et de diversité, non disponibilité (cumul de mandats trop important)
- **Rémunération des dirigeants** notamment pour insuffisance de transparence et manque d'alignement avec les intérêts des actionnaires
- **Opérations financières** : cas des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription (risque de dilution)

2. Engagement : Bilan des actions menées sur l'année 2024

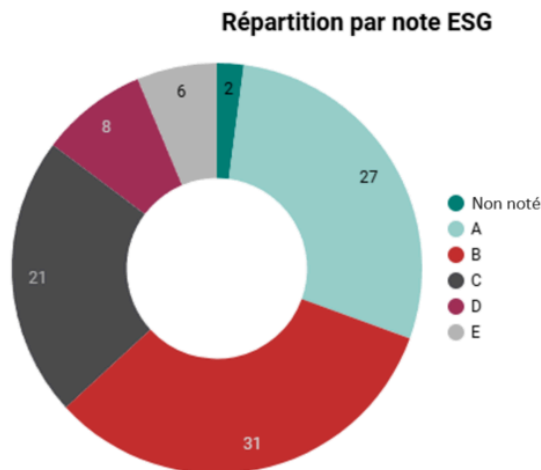
a. Engagement bilatéral : Porter la voix d'Arkéa AM auprès des entreprises

Au cours de l'année 2024, nous avons dialogué avec 91 entreprises lors de 107 échanges. Ces rencontres ont été réalisées pour le compte de Federal Finance Gestion et de Schelcher Prince Gestion et s'inscrivent dans le cadre de notre politique d'engagement.

Ces échanges ont été réalisés auprès d'émetteurs de multiples secteurs, de différentes tailles et de différents pays.



En 2024, nous n'avons pas sanctionné d'émetteurs pour lesquels l'engagement aurait été un échec. Ainsi, aucun désinvestissement n'a eu lieu suite à un engagement individuel. L'impact de notre engagement a donc été surtout via la révision des ratings ESG - des émetteurs - à la hausse ou à la baisse - suite à des échanges qui nous ont permis d'approfondir nos connaissances vis-à-vis des processus internes des émetteurs.



Dans l'ensemble, nous avons eu des contacts avec des émetteurs déjà bien notés par notre outil de notation ESG propriétaire.

Les conférences ESG organisées par nos partenaires commerciaux tels que nos courtiers nous sont utiles pour rencontrer les émetteurs et assurer notre suivi sectoriel.

Dans le cadre du suivi sectoriel, les sujets abordés sont des enjeux majeurs du secteur, mais insuffisamment traités par l'entreprise. Le dialogue porte également sur l'implication des sociétés dans des cas de controverses. En 2024, les sujets abordés avec les sociétés ont majoritairement porté sur l'environnement, et plus précisément sur les émissions carbone. Cette problématique a été abordée dans la plupart des réunions, quel que soit le secteur. Les sujets sociaux ont également été bien approfondis, en particulier les domaines relatifs à la gestion de la chaîne de valeur et au capital humain. Pour les entreprises du secteur bancaire, les sujets de gouvernance occupent une place prépondérante en particulier en amont des assemblées générales.

En parallèle de ces rencontres ponctuelles permettant d'assurer le suivi sectoriel, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion se sont dotées d'une stratégie d'engagement thématique reprise par Arkéa Asset Management. Cette stratégie lancée en 2024 repose sur quatre thèmes 2024 pour lesquels au minimum cinq émetteurs ont été sélectionnés selon une double approche (matérialité des enjeux/poids en portefeuille).

Cette stratégie d'engagement se déroule sur trois ans (2024-2027) et vise à porter auprès des entreprises un discours constructif visant à améliorer ou renforcer leurs pratiques sur des points spécifiques. Le bilan de l'année écoulée est le suivant :

- **Biodiversité** - 6 entretiens auprès de 5 entreprises du secteur de la chimie, de l'agroalimentaire et du BTP sur différents enjeux (PFAS - polluants éternels, artificialisation des sols, consommation et traitement des pollutions de l'eau);
- **Climat** - 10 entretiens auprès de 10 entreprises des secteurs du transport aérien, de l'automobile ou encore de la chimie, sur le thème de la transition vers un business model décarboné;
- **Droits Humains** - 5 entretiens auprès de 5 entreprises du secteur minier, du BTP et de l'agroalimentaire sur le thème de la santé/sécurité et du respect des droits des travailleurs dans la chaîne de valeur;
- **Egalité des genres** - 5 entretiens auprès de 5 entreprises de secteurs différents (pharmaceutique, services ou encore industrie vidéo-ludique). Les indicateurs étudiés sont la représentation des femmes dans les fonctions managériales en particulier les fonctions dites low-level management ainsi que l'écart salarial médian ajusté.

b. Engagement collaboratif : Travailler aux côtés de nos pairs

Afin de renforcer le pouvoir d'influence des investisseurs responsables, des démarches d'engagement collaboratives sont menées avec d'autres investisseurs afin d'inciter les entreprises à changer les pratiques et adopter des comportements vertueux.

L'engagement d'Arkéa Asset Management pour promouvoir la finance responsable se traduit par la participation à diverses initiatives de place, coordonnées par les réseaux internationaux de finance durable. Les dernières initiatives auxquelles Arkéa Asset Management a participé ont porté sur la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Consciente des enjeux liés à la protection de la biodiversité, Arkéa Asset Management a rejoint l'initiative "Finance for Biodiversity Pledge" en mai 2021 en tant que membre actif au sein des différents groupes de travail (engagement, plaidoyer, mesure d'impacts) mais également de sa gouvernance en étant membre de l'Advisory Committee.

Par ailleurs, nous avons également participé à deux campagnes organisées par le CDP (Carbon Disclosure Project) :

- **CDP Climat**

Objectif : améliorer la transparence des entreprises sur les enjeux climatiques

- **CDP Water**

Objectif : rendre les entreprises activement responsables de leurs impacts, de préserver l'eau en tant que ressource et de prendre en compte la rareté de l'eau.

En complément de notre participation à la Finance for Biodiversity Foundation, nous avons voulu intégrer la notion de biodiversité dans notre démarche d'engagement. Ainsi nous sommes membres depuis 2023 de l'initiative mondiale Nature Action avec laquelle nous mettons en place de nouvelles campagnes d'engagement.

Nature Action 100 est une initiative mondiale d'engagement des investisseurs visant à renforcer l'ambition et l'action des entreprises pour inverser la tendance à la perte de la nature et de la biodiversité. L'initiative engage des entreprises dans des secteurs clés qui sont considérés comme ayant une importance systémique pour inverser la perte de la nature et de la biodiversité d'ici à 2030. Elle a été conçue par un groupe d'investisseurs institutionnels connu sous le nom de "Launching Investor Group". Le secrétariat de l'initiative et le groupe de travail sur l'engagement des entreprises sont co-dirigés par Ceres et le groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC), et le groupe consultatif technique de l'initiative est co-dirigé par la Fondation Finance for Biodiversity et Planet Tracker.

Plus de 200 investisseurs institutionnels - représentant plus de 28 000 milliards de dollars d'actifs gérés ou conseillés - du monde entier participent à Nature Action 100. Nos attentes à l'égard des entreprises constituent un ensemble d'actions contraintes par le temps et nécessaires de la part des entreprises pour protéger et restaurer la nature et les écosystèmes. Nous demanderons donc aux entreprises engagées de mettre en place des actions pour la biodiversité dans les domaines suivants : ambition, évaluation, objectifs, mise en œuvre, gouvernance, engagement.

Les trois entreprises avec lesquelles Arkéa Asset Management a mené des actions d'engagement en 2024 sont américaines et européennes. Ces émetteurs sont issus du secteur pharmaceutique ainsi que du secteur de la distribution.

Nous considérons cette opportunité d'échange avec les émetteurs comme une excellente occasion de comprendre comment ces entreprises mettent en œuvre des politiques visant à limiter leur exposition aux risques liés à la biodiversité.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos travaux au sein de l'organisation suédoise Chemsec. ChemSec – the International Chemical Secretariat – est une organisation indépendante à but non lucratif qui milite pour le remplacement des produits chimiques toxiques par des alternatives plus sûres.

Les produits chimiques dangereux se trouvent dans les vêtements, l'électronique grand public, les emballages et de nombreux autres produits qui nous entourent dans notre vie quotidienne. Ils se répandent dans l'environnement, augmentant le risque de cancer et d'infertilité, entre autres. Parmi ces substances se trouvent les substances perfluorés (PFAS). Les PFAS se dégradent très peu, c'est pourquoi il est possible d'en retrouver des traces dans l'environnement, y compris des substances qui ont été interdites depuis plusieurs années (d'où l'appellation de « polluants éternels »).

En tant qu'investisseurs dans de grands groupes de chimie de spécialité, nous avons un devoir de faire de l'engagement avec ces émetteurs de ce secteur et précisément sur ce sujet. Nous avons besoin de mieux appréhender les politiques internes des producteurs de PFAS chez qui nous sommes parties prenantes.

Nous souhaitons analyser la stratégie adoptée par ces entreprises à l'égard des PFAS. Ceci englobe la compréhension approfondie qu'elles ont des PFAS, ainsi que leur analyse des risques et des impacts inhérents à la production et à l'utilisation de ces substances. En outre, nous examinerons la stratégie d'atténuation que ces entreprises prévoient de mettre en œuvre. L'objectif est de garantir une réduction et une correction efficaces des risques et des impacts négatifs associés. Dans ce cadre, nous sommes membres de deux groupes d'engagements collaboratifs, dont les premiers échanges ont débuté en 2024 et vont se poursuivre en 2025.

Enfin, rappelons la participation de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion à l'initiative Advance des PRI depuis 2023, participation qui sera poursuivie par Arkéa Asset Management. Abordant le thème des droits humains, cette initiative vise à pousser les entreprises des secteurs de l'énergie et des mines à se doter de politiques robustes sur les sujets de la protection des droits des travailleurs, de la santé/sécurité ainsi que le respect des droits des communautés locales.

Arkéa Asset Management SA à Directoire et Conseil de Surveillance. Siège social : 1, allée Louis Lichou 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 438 414 377 RCS Brest. Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers – n° GP 01-036 – TVA : FR 64 438 414 377